

CHARTRE POUR LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT DU GOLF

Tous les enseignants sont indépendants et expérimentés. Notre objectif est de rendre clair et accessible le golf et de proposer à tous, du débutant au plus confirmé, des cours de golf. Améliorer la qualité de nos formations est notre objectif premier en mettant à votre disposition des enseignants régulièrement formés et à votre écoute.

Tous les enseignants de golf référencés sur le site sont diplômés d'état et agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils sont licenciés et assurés à la Fédération Française de Golf. Ils sont également membre de la PGA France.

MON COURS DE GOLF

S'ENGAGE À GARANTIR LA SÉCURITÉ, LA QUALITÉ D'ENSEIGNEMENT ET LE PLAISIR DU GOLF

Pour ce faire, les enseignants s'engagent :

1° - à se former régulièrement à minima une fois par an à un atelier dédié à l'enseignement,

2° - à prendre en considération votre manière de jouer et s'adapte à vos demandes,

3° - à respecter les horaires des prestations et à arriver à l'heure au rendez-vous,

4° - à respecter une étiquette vestimentaire liée à la profession d'enseignant de golf,

5° - à ne pas fumer, à ne pas porter de lunette de soleil,

6° - à ne pas utiliser son téléphone pendant la prestation.



Afin que votre cours soit un plaisir :

Les effectifs des cours collectifs sont limités à 4 élèves par cours, que ce soit pour les adultes comme pour les enfants. Cette limitation préserve la qualité de l'enseignement pour que votre leçon de golf soit un plaisir et un axe de progression.

La sécurité est un souci permanent. Les enseignants mettront tout en œuvre pour la favoriser par des conseils et des règles de sécurité.